

Monsieur le Secrétaire général de la Garde nationale, du Conseil supérieur de la réserve militaire,
M. le Délégué Interarmées aux réserves, représentant le ministre de la Défense et le chef d'état-major des armées,

Madame la Générale, commandant du commandement des réserves de la gendarmerie et déléguée aux réserves de la gendarmerie,

Monsieur le Général, Délégué aux réserves de l'armée de terre,

Messieurs les représentants des Chefs d'états-majors et directeurs des grands services,

Mesdames les députées,

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Mme la Préfète, Présidente du Conseil National de la Protection Civile,

Messieurs les Délégués aux réserves,

Messieurs les Attachés de défense d'Allemagne, du Royaume Uni, d'Espagne, de Suisse, du Portugal, des Pays Bas, de Norvège, du Danemark, de Bulgarie et de Roumanie,

Messieurs les Présidents d'Honneur de l'UNOR,

Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs les Officiers, Sous-officiers, et Militaires du rang,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers camarades,

Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à vous dire que je suis très honoré d'être pour la 1^{ère} fois, ici, devant un parterre d'invités si prestigieux et de répondre aux vœux de bonne et heureuse année du 1^{er} vice-président, regroupant ceux des présidents de région, ainsi que des associations d'officiers de réserve de la France entière.

À son tour, le Bureau de l'UNOR et son Président national sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de belle santé, pour vous, vos familles et tous les membres des associations régionales et nationales.

Je vous souhaite également de pouvoir concilier au mieux votre engagement au service de la nation, et votre vie professionnelle. L'exercice d'équilibre quasi permanent que demande la conjugaison de ces deux vies n'est pas simple, je le sais, et pourtant, sa réussite est notre devoir et notre honneur.

Sous cet angle, 2017 aura encore été, pour certains d'entre nous, une année des plus « active » ! Sentinelle, Opex, formations des *Ab Initio*, exercices, sans oublier ceux du rappel de la réserve de 2eme niveau dans les armées ...

Les objectifs affichés, dans le cadre fixé par la LPM 2019, annoncent une année toute aussi riche, au service de la DÉFENSE et du RENFORCEMENT du lien armée-nation et de notre devoir collectif de mémoire, car n'oublions pas « *qu'un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* », comme le disait Sir Winston Churchill, célèbre également pour avoir défini les militaires de réserve comme étant « *deux fois citoyens* ».

Cette année, l'augmentation des engagements opérationnels de nos Armées fait, de la disponibilité des soldats à temps partagé que nous sommes, et donc de la fidélisation, un DÉFI CENTRAL.

En effet, nous possédons cette particularité de travailler à temps partiel ; en réalité, rassurons-nous, nous sommes bien à plein temps lorsque nous sommes sous l'uniforme ! Le recentrage des missions des forces de sécurité vers la lutte contre le terrorisme sur le territoire national implique une montée en puissance continue de la réserve et de ses missions de protection du territoire, afin de permettre, ainsi qu'à nos camarades d'active, de se recentrer notamment sur la protection des Français établis hors de France, comme des intérêts de la France dans le monde.

Nous nous sommes engagés pour servir notre nation, et cela deux fois : dans nos métiers civils et nos fonctions militaires. Quel honneur ! A nous de faire nôtre la belle devise du Maréchal de Lattre : « *Ne pas subir* » et de continuer à nous donner, au service de notre pays, à nous instruire, à nous entraîner afin de pouvoir répondre « présent » au moment de l'appel.

Aux équilibres parfois délicats auxquels nous sommes parfois confrontés dans notre milieu personnel ou professionnel, nous savons conserver et opposer l'esprit combattif qui est en nous et c'est le VÉRITABLE point commun qui nous rassemble ici, ce soir !

Durant la trêve de Noël, j'ai eu la chance de voir la tempête à la pointe de la Torche, dans le Finistère - certains d'entre vous, imaginent aisément le paysage – la houle, les embruns, le vent formaient des murs d'eau qui se fracassaient sur des rochers millénaires. Cela m'a fait penser à nos vies, balancées de toute part par les difficultés diverses, et notamment par les attentats que connaît l'Occident et la France, sporadiquement en 2013, et plus régulièrement depuis 2015, cela fait 3 ans, ce mois-ci. Malgré ces adversités, nous avons à tenir bon pour sauvegarder :

- LES VALEURS, représentées par notre drapeau et pour lesquelles, tant de nos camarades sont morts ou restés blessés avec leurs familles dans la détresse,
- LA LIBERTÉ : individuelle et collective, cette liberté de déplacement sur l'ensemble de notre territoire, liberté de choix de toute sorte et liberté de pensée,
- LES GÉNÉRATIONS à venir, nos enfants qui jouent sur notre sol, attaqué par d'autres français, celui-là même dans lequel nous enterons nos anciens.

Revenons à notre cérémonie : vous avez peut-être été surpris des modalités d'invitations : la nouveauté a été l'envoi par voie électronique, nécessité économique exige ! Mais surtout, à la place du carton traditionnel des années précédentes, vous avez reçu un dessin et celui-ci représente la « transmission ».



Il s'agit d'un poilu de 1918, qui ne transmet rien d'autre que le DRAPEAU FRANÇAIS à un jeune français, soldat de 2018. Celui-ci représente la jeunesse actuelle, et n'est ni, plus un garçon qu'une fille, ni, le représentant d'une armée particulière.

La légende est la suivante :

1918 : l'obligation des combats _ 2018 : le choix de l'engagement !

Pendant 4 ans, nous avons honoré ces combattants de la Grande Guerre, et maintenant nous devons et nous LEUR devons de reprendre le flambeau pour défendre le drapeau français.

De nos jours, il s'agit d'un CHOIX et je me réjouis de voir dans notre assemblée de nombreux jeunes officiers de réserve qui, fraîchement formés, nous ont rejoints.

Alors que les premières associations d'officiers de complément naissent à la fin du XIXème siècle, telle la Réunion des ORSEM en 1899, avant la loi de 1901 sur les associations, l'UNOR est la conséquence de la Grande Guerre, puisque plus de 130 000 officiers de réserve, titularisés sont recensés en 1922.

Notre association regroupe désormais des officiers de réserve honoraires, des officiers de réserve sous ESR, des officiers de réserve issus de la conscription comme des officiers de réserve n'ayant pas effectué de service national. Les catégories sont toutes représentées et, sans surprise, le dernier groupe deviendra le plus prépondérant d'ici quelques temps !

Pour terminer sur la transmission et le dessin, j'aimerais vous confier que c'est ma fille aînée qui l'a réalisé, symbole de l'implication de la jeunesse active et moderne pour la France ...

Vous êtes venus ce soir pour la France, pour l'engagement à son service et pour l'UNOR qui s'est réorganisée :

- Un nouveau bureau s'est constitué le 1er avril dernier, en totale continuité avec la présidence précédente et je salue le choix du Colonel Vitrolles, retenu pour raisons de santé, de m'avoir proposé à sa succession
- J'ai demandé une audience auprès des chefs d'Etat-major des armées et ai pu rencontrer tous les délégués réserve des armées, services et prochainement de la gendarmerie : nous avons à travailler ensemble, en synergie avec chaque association d'armées ou service
- Une délégation « Jeunes » s'est nouvellement structurée depuis septembre ; elle est composée d'une quarantaine de jeunes officiers dont la moyenne d'âge est de 30 ans, de toute armée et service, avec une limite de grade à capitaine. Cette délégation s'articule autour de groupes de travail, s'intégrant dans les activités sportives nationale et internationale et participe au rayonnement de l'UNOR
- La communication se structure, grâce à la cohérence du site Internet, du Journal Armées et Défense et des actions de l'UNOR. Une commission/communication se met en place, et ciblera plus particulièrement :
 - les institutions civiles et militaires
 - le grand public, qui ne connaît pas la réserve
 - les régions de l'UNOR et les associations territoriales : en cela, il nous faut resserrer les liens
 - la préparation du congrès du centenaire de l'UNOR en 2021

A l'issue de ce cocktail, chacun de vous se verra remettre un dossier, avec une présentation de l'UNOR, que je vous invite à diffuser, une présentation de notre site Internet, des exemplaires de notre journal et enfin, un bulletin d'adhésion à l'AOR locale : l'AORP.

Vous participerez au rayonnement de la réserve !

Pour terminer, revenons à 2018 et aux années futures, place à l'ACTION et aux PROPOSITIONS.

En octobre dernier, s'est déroulée une série d'auditions des autorités politiques et militaires, au sujet de la réserve militaire, au premier rang desquels Madame Florence Parly, ministre des Armées s'est

exprimée en faveur d'une remise à plat de l'ensemble des dispositifs existants, qu'il s'agisse du service civique, de la réserve ou de la Garde Nationale, dans le cadre de la présentation du projet de loi de finance pour 2018. Nous y serons attentifs !

Nous sommes sensibles au fait qu'un des moyens de débloquer l'emploi de la réserve a en effet été de renoncer « à constituer systématiquement des unités uniquement constituées de réservistes, mais à les insérer dans des unités constituées. », comme l'a annoncé le Général d'Armées François LECOINTRE, chef d'état-major des armées. De plus, afin d'accroître l'attractivité des réserves, le chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air souhaite raccourcir les délais de paiements des réservistes : « nous visons 45 jours » a-t-il dit, nous l'observerons !

Il est indéniable que le budget de la Défense est en augmentation, c'était une nécessité ! Cependant, avec une augmentation d'1,7 milliards d'euros par an, atteindrons-nous véritablement l'objectif des 2% du PIB en 2025 ?

Avant d'observer le détail des investissements dans la Défense, nous ne manquerons pas de soumettre les propositions raisonnables de l'UNOR à notre interlocuteur privilégié, qu'est le général de Raucourt, et parmi lesquelles je peux vous citer dès aujourd'hui :

- une lettre cosignée UNOR/association d'armée pourrait être envoyée à chaque militaire qui quitte l'Institution, afin de lui présenter leur future association
- accompagnant les bulletins de solde des réservistes, une information sur les associations de réserve pourrait être jointe
- des éléments de communication (type film, PPT) pourraient être co-réalisés entre la Garde Nationale et l'UNOR, afin que chaque réserviste sous ESR puisse devenir un ambassadeur naturel, officiel, dans son université ou son Ecole, dans son milieu de travail

Et enfin, ne serait-il pas possible de proposer des activités de formation, de tir, de course d'orientation, aux réservistes, le WEEK-END, pour que ce soit conciliable avec les vies professionnelles débutantes de la plus grande majorité et autoriser pour certains types de réserviste, le télétravail sur des dossiers. On pourrait dire que c'est une adaptation du monde militaire aux impératifs du monde civil

En conclusion, je reprendrai l'interrogation, et en cela, je fais abstraction et, de l'auteur Jean Jaurès, et du contexte de la guerre :

« Pourquoi [...] donner le nom distant et atténué de "réserve", un nom de second plan, à cette masse de soldats exercés qui sont rentrés dans la vie civile mais qui sont inscrits dans des unités militaires, qui seront appelés au jour de la mobilisation et qui dans un système authentique et vrai de nation armée formeraient la véritable armée active, la grande masse organisée pour le combat ? »

Au milieu de la tempête, nous avons à transmettre et surtout à travailler, pour l'avenir de nos Réserves, et le chantier est immense. Pour cela, je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi et toutes les bonnes volontés impliquées et ambitieuses sont les bienvenues : NOUS DEVONS continuer à nous faire connaître et faire CONNAITRE LA RÉSERVE.

Je vous invite maintenant à rejoindre le buffet, et surtout à faire connaissance entre vous, afin que de beaux projets prennent naissance lors de cette soirée : au final, son seul but de lien entre l'active et la réserve, entre le monde civil et le monde militaire, entre les générations ... et entre nous !

Lieutenant-colonel (R) Philippe RIBATTO

Président national de l'UNOR